

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYNOclean presatWipe 4x4

Section 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: DYNOclean presatWipe 9x9
Code du produit: 2054452
UFI: 2000-S0R7-X00P-VS18

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise: DYNOVO AG
Segelhofstrasse 1u
5405 Baden
Suisse
Tél: +41 62 552 19 40
E-mail: info@dynovo.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre suisse d'information toxicologique (CSIT), numéro abrégé 145

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou de la préparation

Classification (CLP): Flam. Liq. 2: H225; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H336; STOT SE 3: H335
Effets nocifs principaux: Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger: H225: liquide et vapeurs très inflammables.
H319: provoque une sévère irritation des yeux.
H335: peut irriter les voies respiratoires.
H336: peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nom: Danger

Pictogrammes: GHS02: flamme
GHS07: point d'exclamation



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYNOclean presatWipe 4x4

Consignes de sécurité:

P210- Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P243- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261- Eviter d'inhaler les vapeurs.

P280- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes et un masque de protection.

P303-361-353- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P304-340- EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305-351-338- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337-313- Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370-378- En cas d'incendie: utiliser de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone pour les petits incendies. Utiliser de l'eau pour les grands incendies.

P403-233- Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3. Autres dangers

Autres dangers: Facilement inflammable. Irritant pour les yeux. Irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

PBT: Cette substance n'est pas identifiée en tant que substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Préparations

NAME	EINECS	CAS	Classification (DSD/DPD)	Classification (CLP)	Pourcentage
ISOPROPANOL	200-661-7	67-63-0	-	Flam. Liq. 2: H225; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H336	70%
Eau déminéralisée	211-791-2	7732-18-5	-	-	30%

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des gestes de premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements et les chaussures contaminés, à moins qu'ils ne soient collés à la peau. Rincer abondamment à l'eau courante pendant 10 minutes ou plus si le matériau reste sur la peau. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, s'il est possible de le faire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir en cas d'ingestion. Appeler le Centre suisse d'information toxicologique (CSIT, numéro abrégé 145), le centre antipoison de votre pays d'origine ou un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air frais et la laisser se reposer dans une position confortable pour respirer. Appelez le Centre suisse d'information toxicologique (CSIT, numéro abrégé 145), le centre antipoison de votre pays d'origine ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYNOclean presatWipe 4x4

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau:	Sur la base des données disponibles, les risques liés à la classification ne sont pas atteints.
Contact avec les yeux:	Provoque de sévères irritations des yeux.
Ingestion:	Sur la base des données disponibles, les risques liés à la classification ne sont pas atteints.
En cas d'inhalation:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Effets différés:	Il faut s'attendre à des effets immédiats après une brève exposition.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction Mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, poudre extinctrice, brouillard d'eau, eau pulvérisée. Ne pas utiliser de jet d'eau car il pourrait répandre et propager le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Risque d'exposition: libère des gaz/fumées toxiques en cas de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection particulier: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au niveau du sol ou être transportées par la ventilation à des endroits qui se trouvent loin du lieu de manipulation ou de libération du matériau.

Le matériau brûle avec une flamme invisible. Utiliser des appareils respiratoires autonomes. Porter des vêtements de protection pour éviter le contact avec la peau ou les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles: Evacuez la zone et gardez le personnel non nécessaire et non protégé à l'écart de la zone de débordement. N'inhaliez pas les vapeurs, les aérosols ou les brouillards. Evitez les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Délimitez la zone contaminée à l'aide de panneaux. Evacuez les sources d'inflammation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Evitez les écoulements dans les canaux d'eau de pluie, les fossés et les cours d'eau. Respectez toutes les prescriptions légales en matière de déclaration des rejets.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage: évacuez les sources d'inflammation. Collectez les lingettes de nettoyage avec un outil ne produisant pas d'étincelles, de la terre sèche ou du sable, absorbez tous les liquides restants ou essuyez-les. Déposez-les dans un récipient approprié pour leur élimination en bonne et due forme. Les transférer dans un conteneur de récupération refermable et correctement étiqueté pour une élimination dans les règles.

6.4. Référence à d'autres sections

Le cas échéant, se référer aux sections 8 et 13.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYNoclean presatWipe 4x4

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

S'assurer d'une ventilation suffisante. Eviter la formation et la propagation de brouillards.
Tous les appareils utilisés doivent être mis à la terre.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage: Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de toute source d'inflammation. Garder le récipient hermétiquement fermé. Tenir à l'abri de la lumière directe du soleil. Eviter la formation de charges électrostatiques à proximité immédiate.
Eviter les matériaux et conditions incompatibles – voir la section 10 de la fiche de données de sécurité. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 40 °C. Ne pas congeler.

Emballage approprié: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation finale spécifique

Pas de prescriptions particulières

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: 400 ppm (PEL-TWA, directive OSHA)
DENL/PNEC : Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques: Employez des moyens techniques appropriés, tels que l'encapsulation du processus, une aspiration locale ou d'autres dispositifs techniques pour contrôler la qualité de l'air et le maintenir en dessous des limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire: Utilisez un appareil respiratoire homologué selon la norme européenne EN 149 lorsque les valeurs limites d'exposition sont dépassées ou lorsque des irritations ou d'autres symptômes apparaissent. Utilisez un appareil respiratoire à surpression lorsqu'une libération incontrôlée est possible, lorsque les niveaux d'exposition sont inconnus ou en présence d'autres circonstances où les appareils respiratoires purificateurs d'air n'offrent pas une protection suffisante.

Protection des mains: Porter des gants de protection appropriés. Consultez les informations fournies par le fabricant de gants pour connaître les données de perméation. Les matériaux à privilégier pour les gants sont: le polyéthylène, le néoprène, le polyéthylène chloré, le caoutchouc naturel (latex), le polychlorure de vinyle (PVC ou vinyle), caoutchouc nitrile/butadiène (nitrile ou NBR), l'alcool éthylique vinylique (EVAL).
Evitez les gants en alcool polyvinylique (PVA).

Protection des yeux: Il faut toujours porter des lunettes de protection dotées d'une protection latérale. En cas de risques d'éclaboussures, portez des lunettes de protection chimique et/ou un masque de protection.

Protection de la peau: Les établissements qui utilisent ce matériau ou le stockent devraient être équipés d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme:	Lingettes imprégnées		
Odeur:	Alcoolique		
Point/plage d'ébullition °C:	82-89	Point/plage de fusion °C:	Non disponible
Limites d'explosion %: basse:	2	Limites d'explosion %: haute:	12
Point d'éclair °C:	20.5	Coeff. part. n-octanol/eau:	Non disponible
Température d'inflammation	399	Pression de vapeur:	43,0 hPa à 20°
Densité relative:	0.872 à 20°	pH:	Non disponible
COV g/l:	591.1		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYNoclean presatWipe 4x4

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées.
10.2. Stabilité chimique	Stable à des températures et pressions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produit dans des conditions normales de transport ou de stockage.
10.4. Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des sources d'inflammation et des matériaux incompatibles.
10.5. Matériaux incompatibles	Aldéhydes, substances organiques halogénées, halogènes, acides forts, agents oxydants forts.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Libère des gaz/fumées toxiques en cas de combustion.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger au sens du règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité, valeurs:

Route	Espèce	Test	Valeur	Unité de mesure
DERMAL	RBT	LD50	12800	mg/kg
ORAL	MUS	LD50	3600	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	5000	mg/kg

Dangers pertinents pour la substance:

Danger	Route	Base
Irritations/lésions oculaires graves	OPT	Danger: calculé
Toxicité spécifique à un organe cible en cas d'exposition ponctuelle	INH	Danger: calculé

11.2. Données relatives aux autres dangers

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYNOclean presatWipe 4x4

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecotoxicité, valeurs:

Espèce	Test	Valeur	Unité de mesure
Daphnia magna	96H LC50	1'400'000	µg/l

12.2. Persistance et dégradabilité Non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation La bioconcentration est basse dans les organismes aquatiques.

12.4. Mobilité dans le sol Substance facilement absorbée par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB Cette substance n'est pas identifiée en tant que substance PBT/vPvB.

12.6. Perturbateurs endocriniens Aucune donnée disponible

12.7. Autres effets nocifs Aucune donnée disponible

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Procédures d'élimination: Consulter la directive 2008/98/CE de l'UE relative aux déchets pour la classification des déchets dangereux avant l'élimination. Consultez également les éventuelles exigences ou directives nationales, locales ou régionales en matière de déchets, afin de vous assurer de leur respect.

Elimination des emballages: ATTENTION! Les lingettes usagées peuvent s'enflammer si elles ne sont pas éliminées correctement ou si elles sont entreposées à proximité de sources d'inflammation. Ne réutilisez pas les récipients sans un nettoyage ou un contrôle approprié.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU UN3175

14.2. Nom d'expédition des Nations unies Désignation correcte de la marchandise: SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL). (PROPAN-2-OL; WATER)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport 4.1 (quantité limitée)

14.4. Groupe d'emballage II

14.5. Dangers pour l'environnement Dangereux pour l'environnement: non
Polluant marin: non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYNOclean presatWipe 4x4

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Pas de mesures de précautions particulières. Code tunnel: E Catégorie de transport: 2
---	---

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Aucune donnée disponible
--	--------------------------

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour les eaux:	1 (autoévaluation): peu dangereuse pour les eaux.
---------------------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Aucune donnée disponible
--	--------------------------

Section 16: Autres informations

Autres informations

Indications supplémentaires:

Cette fiche de données de sécurité a été établie sur la base de l'ordonnance allemande sur les produits chimiques (ChemV) du 5 juin 2015.

Clause de non-responsabilité:

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont déclarées exactes en l'état de nos connaissances au moment de sa création, nous déclinons toutefois toute responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations qu'elle contient. Les données contenues dans ce document se réfèrent au matériau spécifique qu'il décrit et ne se réfèrent pas à une utilisation en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un autre processus. La responsabilité pour la détermination finale de l'adéquation de tout matériau incombe exclusivement à l'utilisateur.
